



Section des
Pyrénées Orientales

Compte-Rendu
CTL des 5 et 10 Mai 2022

SÉANCE MARATHON SUR DEUX JOURS !!!
CTL RECONVOQUÉ POUR LE 17/05/2022

À FORCE DE FUSIONS DE SERVICES, de DÉMÉNAGEMENTS PERMANENTS SUITE À DES INSTALLATIONS PROVISOIRES, LA DDFIP 66 EST DEVENUE UN VÉRITABLE MÉCANO. TOUT CELA, avec de nombreux chantiers immobiliers en cours et à venir, nuisant aux conditions de travail !!!

C'est la conséquence parfois du retard pris dans les anciennes réformes, du télescopage avec les réformes du moment et la nécessaire anticipation de celles à venir. En clair, il faut tout faire en même temps, le risque du télescopage est réel. Une sortie de route est alors possible !

Pour FO DGFIP 66, la DDFIP 66 NE DOIT PAS DEVENIR MOMENTANÉMENT HORS SERVICE ! À l'heure où on nous vante les mérites de FRANCE SERVICE, cela ferait désordre... **Explications**

FUSION DES SPF

Cette fois-ci, c'est vrai. Il y aura le 23/06/2022 un seul SPF dans le 66 qui accusera environ 13 mois de retard. Il n'y a aucune garantie du maintien des renforts une fois la fusion faite. FO DGFIP 66 a été amenée à rappeler en séance pourquoi nous nous sommes toujours positionnée contre les fusions de SIE, de SIP et de SPF. Car, pour la Direction, fusionner est une évidence, un objectif qui coule de source. POUR NOUS, toutes ces réformes n'ont qu'un seul but: supprimer les emplois. On regroupe sans fin, pour pouvoir supprimer toujours plus d'emplois. Les faits parlent d'eux mêmes.

Cette fusion effectuée en retard par rapport au programme initial prévu se télescope avec le dossier DEMETROPOLISATION QUE FO DGFIP appelle DEMETROPOLITISATION. Pour la mission publicité foncière, cela consiste à la mise en place des SAPF (service d'appui de la publicité foncière).

Espérons que ce service pourra aider le SPF 66 et que nous ne verrons jamais les agents de Perpignan sollicités pour venir en aide au SAPF... comme ce qui se passe déjà à la DGFIP. On demand, à des agents comme ceux du SIP de PERPIGNAN, de PRADES et de CERET d'aider les collègues des centre de contact des particuliers pendant la campagne IR, via l'application BALI !

AFFRONTEMENT PENDANT UNE JOURNÉE SUR LA FUSION DES SPF et le refus des agents d'effectuer BALI.

Le débat sur la fusion a été long et conflictuel en séance. Il s'agit d'un sujet sensible qui génère beaucoup de discussions. BALI est devenu la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et cela a fait du bruit. C'est vrai que devoir renforcer ses propres renforts, témoigne qu'il y a quelque chose qui ne va pas, stratégiquement parlant.

AGENCEMENT FUTUR DES SERVICES

PLUS QUE JAMAIS le site de l'AVENUE DE LA COTE VERMEILLE DEVIENT INCONTOURNABLE !

En 2024, il hébergera un centre de contact des professionnels.

Une fois que le SIP RIVESALTES sera à Rivesaltes, le SGC de ST ESTEVE sera à la Côte Vermeille. Les BDV et la BCR ont vocation à rejoindre aussi la Côte Vermeille.

Espérons que l'on pourra réaliser des installations définitives, car le NRP 66 a souvent été synonyme d'installation provisoire...

PRADES et CERET ne seront pas épargnés par les chantiers, parfois très lourds. Et les conditions de travail dans tout ça, on en parle ???

LE MOUVEMENT LOCAL

La DIRECTION nous a présenté son calendrier pour le mouvement local. Le nouveau monde sans les CAPL est un véritable recul social. Les nouvelles règles sont complexes et pas maîtrisées par les agents. Les syndicats font des expertises au cas par cas. La direction contrôle les demandes et s'aperçoit que les agents se trompent. **C'est pourquoi, pour les adhérents et sympathisants FO DGFIP 66, il convient d'adresser un MAIL aux élus en CAPL pour obtenir une aide** (certains l'ont déjà fait et nous faisons le nécessaire). À savoir, Jérôme MAS et Christian BOSC pour les B et C et Bernard MARTI pour les A.

Nous avons les moyens d'intervenir. Il y aura une réunion avec la Direction avant la sortie du mouvement local. Nous allons mettre en place une permanence mutation au local syndical, avenue de la cote vermeille. Ce mouvement s'annonce volumineux et compliqué !

RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS

La Directrice nous a sondé sur ce type de recrutement. C'est quelque chose qu'elle envisage pour garantir un bon taux de couverture des emplois.

FO DGFIP ne veut pas participer à la précarisation de l'emploi à la DGFIP. Un poste occupé par un contractuel avec un contrat de 3 ANS renouvelable une fois, sera-t-il gelé par la Direction locale ?! Des titulaires n'arrivant pas à obtenir le 66 ou déjà dans le département mais intéressés par ce poste, ne seront-ils pas lésés ?

Certes ce mode de recrutement peut paraître pragmatique, mais il soulève des questions de fond. Pour FODGFIP 66, c'est non !!!

LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE RESTE NOTRE BOUSSOLE!!!

Nous avons dû rappeler les combats menés par le passé pour titulariser les contractuels. Il y a même eu des grèves de la faim pour obtenir satisfaction.

CONCLUSION

Suppression d'emploi, NRP, démétropolisation, suppression des capl, recrutement de contractuels, etc... TOUT cela constitue une seule et même politique de désengagement de L'Etat, qui affaiblit la République.

FORCE OUVRIERE s'opposera par tous moyens à la poursuite de cette politique !!!